



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2016

Département du Gard
Mairie de
Molières-sur-Cèze

Étaient présents : Karine Abderrhamann, Georges Adryanczyk-Perrier, Lionel Beaufils, Jean-Louis Bertrand, Florence Bouis, Sylvain Cividino, Coralie Damay, Patrick Dumas, Chantal Licari, Francette Maillet, Nathalie Mauchand, Georgette Mazon, Valérie Remond, Josiane Supron.

Étaient absents : Dominique Agniel représenté par Georges Adryanczyk-Perrier, Jacques Navarro représenté par Jean-Louis Bertrand, Marie Ménard, Cyril Aubanel, Patrick Talaron.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 décembre 2015, M le Maire informe le conseil qu'un rectificatif a été fait sur le compte rendu initial, suite à la notification du nom d'un agent. Unanimité.

Compte-rendu des décisions prises (pas de vote) sur le site industriel:

Bail à M Ichtertz lot N° 6 durée 1 an du 1/01/2016 au 31/12/2016

Bail à M Sanchez lot N° 5 durée 1 an à partir du 15/11/2016

Bail à M Pagès lot N° 1 durée 1 an à partir du 15/11/2015

1- Requête société MTO : En date du 22 décembre 2015 la Société MTO Décoration, chemin de Tavillan à 30190 St Geniès de Malgoirès, a déposé devant le Tribunal Administratif de Nîmes un recours en référé-expertise «afin d'évaluer les préjudices subis en raison de la faute commise par la commune de Molières-sur-Cèze de tenir son engagement de lui accorder un crédit vendeur». Nous avons saisie notre avocate pour ester en justice. Unanimité.

M Patrick Dumas sous prétexte d'iniquité d'information concernant la non réception du référé cité ci dessus, souhaite que cette requête soit incluse dans le Compte Rendu du conseil municipal.

2 - Charte du Parc National des Cévennes. : Une convention d'application de la charte du Parc National des Cévennes et des actions prioritaires identifiées par les deux partenaires a été rédigée. Unanimité.

3- Poste chargé de mission rythmes scolaires et animation. : Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale l'organisation des temps d'activités périscolaires mise en œuvre sur la commune et appliquée depuis 2013 à titre expérimental. Le décret du 27 mai 2014 prévoit qu'il soit procédé dans les 6 mois qui précède la fin d'une expérimentation à une évolution du dispositif instauré.

Pour mener à bien cette mission et préparer efficacement le renouvellement et la continuité de notre action, il est proposé de recruter un agent à 35 heures. Unanimité.

4 - Attributions de compensation 2015 La Communauté de Commune nous octroi 24 021 euros que nous devons acter. Unanimité.

5 - Système assainissement de la commune : Un courrier du Préfet nous rappelle la non-conformité de l'ouvrage d'assainissement dit «le lagunage» et nous met en demeure de procéder à des travaux d'amélioration. Un courrier sera envoyé en préfecture quant à l'avancement du projet de mutualisation eau/assainissement avec les communes de St Ambroix, Meyrannes et l'implication financière de la commune dans l'étude d'un tel projet.

6 - Intempéries du 13/09/2015 Indemnisation proposée par la SMACL : Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état dressé par l'expert désigné par la SMACL à la suite des intempéries du mois de septembre 2015 afin d'approuver les montants proposés pour les indemnisations évalués à 84 215,68 € en valeur immédiate et 14 178,21 € en valeur différée (à ces montants seront soustraits les franchises réglementaires). Unanimité.

7 - Annulation factures d'eau Suite à des erreurs il est procédé à l'annulation :
- sur le budget de l'eau et d'assainissement les factures selon la liste ci-annexée,
- sur le budget communal: le titre 326 émis le 26/09/2013 sur l'exercice 2013 pour un montant de 80 € concernant la location de la salle des Brousses. Unanimité.

8 - Régime indemnitaire Création d'une prime (IEMP) et d'une enveloppe coefficient : 1 pour un agent (éducateur sportif) Adopté à l'unanimité.

9- Site industriel Information sur les projets de cessions (sans vote)

Questions diverses:

Mme Bouis informe le Conseil Municipal de la détérioration de la place des «anciens bureaux» à Molières. M le Maire prend acte.

Mme Remond signale la disparition d'une borne limitant d'un terrain.

M Dumas demande à M le Maire s'il compte satisfaire la demande d'entrevue d'un agent de la mairie. M le Maire indique qu'une réponse a déjà été apportée.
La séance se termine à 20 H.

Le secrétaire de séance,


Georgette Mazon,

Karine Abderrhamann,

Florence Bouis,

Patrick Dumas,

Nathalie Mauchand,

Le Maire,


Georges ADRYANCZYK-PERRIER,

Lionel Beaufiles,

Sylvain Cividino,

Chantal Licari,

Valérie Remond,

Jean-Louis Bertrand,

Coralie Damay,

Francette Maillet,

Josiane Supron.